

## **SAFETY DATA SHEETS**

**This SDS packet was issued with item:**

074586327

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).**

071365550

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).**

074585287 074585311 074585378 074585402 074586400 074586418 074586426

## 1. IDENTIFICATION

**Identificateur du produit**

Nom du produit FLEXACRYL SOFT LIQUID

**Autres moyens d'identification**

N° FDS# 038

N° UN/ID UN1993

Code produit 1103, 1104, 1106, 1107, 1108, 1109, 1123, 1134, 1156

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée Modification de prothèse dentaire

**Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Adresse du fournisseur Lang Dental Mfg. Co., Inc.  
175 Messner Dr.  
Wheeling, IL 60090  
É.U

**Numéro de téléphone d'urgence**

Numéro de téléphone de l'entreprise

+1 847-215-6622

Numéro de téléphone d'urgence

+1-352-323-3500 (International)

(INFOTRAC)

1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

**Représentant européen autorisé**

MediMark® Europe SARL  
11, rue Emile Zola. BP 2332  
38033 Grenoble Cedex 2  
France  
Tél : +33 476 86 43 22  
Télécopieur : +33 476 17 19 82  
Email : info@medimark-europe.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification**

Liquides inflammables	Catégorie 3
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Lésions graves oculaires / irritation des yeux	Catégorie 2A
STOT- Exposition unique	Catégorie 3
Dangereuse pour le milieu aquatique - Danger aigu	Catégorie 2

**Mention d'avertissement**

Avertissement

**Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.  
H319 Provoque de graves irritations oculaires.  
H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Couleur**

Clair à légèrement jaune

**État physique**

Liquide

**Odeur**

Âcre

### Déclarations de mise en garde - Prévention

- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.
- P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P233 Conserver le conteneur bien fermé.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants
- P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
- P243 Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les poussières/ les émanations/ les gaz/ le brouillard/ les vapeurs/ les pulvérisations.
- P264 Bien se laver les mains après manipulation.
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.
- P273 Éviter de libérer dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### Déclarations de mise en garde - Réponse

- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Éliminer / Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions, consulter un médecin/attention.
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin/ attention.
- P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser CO2, pour l'extinction.

### Déclarations de mise en garde - Stockage

- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
- P403+P235 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

### Déclaration de mise en garde - Élimination

- P501 Éliminer le produit et/ou le conteneur auprès d'une installation de traitement des déchets agréée.

**Composant(s) dangereux pour l'étiquetage** Contient du méthacrylate de n-butyle

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Poids - %	Secret commercial
Plastifiant citrique	Exclusif	<50	*
N-Butyle méthacrylate	97-88-1	<50	*
Triméthacrylate de triméthylpropane	3290-92-4	<5	*
N,N-Diméthyl-p-toluidine	99-97-8	<5	*

\*Poids chimique spécifique a été retenu comme secret commercial.

## 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

### Mesures de premiers secours

- Inhalation** Déplacer à l'air frais. La maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter immédiatement un médecin si nécessaire.
- Contact avec les yeux** Rincer immédiatement à grande eau, notamment à l'intérieur des paupières, pour au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion** En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir : Boire une grande quantité d'eau ou du lait immédiatement. En cas de vomissements, continuer à offrir de l'eau ou du lait. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler un médecin ou le centre antipoison immédiatement et fournir une estimation du moment et de la quantité de matière ingérée. Se procurer immédiatement des soins médicaux.
- Contact avec la peau** Laver avec du savon et de l'eau. Si l'irritation, la rougeur ou l'enflure persiste, appeler immédiatement un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

### **Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés**

**Symptômes** Provoque de graves irritations oculaires. Provoque une irritation cutanée. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut causer une réaction cutanée allergique.

### **Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis**

**Remarque pour le médecin** Traiter de façon symptomatique.

## **5. MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE**

### **Agent d'extinction**

**Approprié :** Eau pulvérisée, mousse chimique, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre chimique

**Inappropriés :** Ne pas utiliser de jet d'eau.

### **Dangers spécifiques résultant du produit chimique**

Liquide et vapeurs inflammables. Peut polymériser sur échauffement. Les contenants scellés peuvent se rompre de façon explosive s'ils sont chauds.

**Produits de combustion dangereux :** Oxydes de carbone

**Sensibilité aux décharges statiques :** Oui

### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection adaptés doit être portée dans des conditions d'incendie

## **6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Avant de nettoyer tout déversement ou fuite, les personnes doivent porter l'équipement de protection individuelle requis. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

**Précautions environnementales** ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (ne pas fumer, fusées éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Empêcher produit d'entrer dans les égouts. Les déversements ou les déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être signalés à l'organisme de réglementation approprié.

### **Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

Ramasser les déversements. Ne pas adsorber sur de la sciure de bois ou d'autres matériaux combustibles. Transférer dans un conteneur pour élimination ou récupération. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

## **7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

### **Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Éviter de respirer les vapeurs. Entreposer dans un endroit bien ventilé. La vapeur inflammable est plus lourde que l'air: méfiez-vous des fosses et des espaces confinés. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser un équipement anti-explosion. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **Conditions de stockage**

Conservé les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes – Ne pas fumer. Protéger des rayons du soleil. Le méthacrylate stocké en grandes quantités doit être maintenu en contact avec l'air (oxygène). Conservé à une température ne dépassant pas 30 °C/86 °F. Les vapeurs de monomères sont inhabitées et peuvent former des polymères dans les événements ou les pare-flammes, entraînant le blocage des événements.

### **Matériaux incompatibles**

Polymérisation catalyseurs, tels que les composés peroxy ou azoïques, les acides forts, les alcalis et les agents oxydants.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION PERSONNELLE

### Directives d'exposition

Nom chimique	ACGIH VLS	OSHA LEP	NIOSH IDLH
n-Butyle méthacrylate 97-88-1	LECT : S.O. MPT : S.O.	S.O.	S.O.

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux / OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail  
LEP = Niveaux d'exposition admissibles / LECT - Limite d'exposition à court terme / VLS - Valeur limite d'exposition / MPT = Moyenne pondérée dans le temps

### Contrôles techniques appropriés

Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Assurer une ventilation appropriée, y compris une extraction locale appropriée, afin de s'assurer que la valeur limite d'exposition professionnelle n'est pas dépassée. Il convient de tenir compte des procédures de travail impliquées et de l'étendue potentielle de l'exposition, car elles peuvent déterminer si un niveau de protection plus élevé est requis.

### Contrôles d'ingénierie

Appliquer des mesures techniques pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux / du visage

Selon l'utilisation de ce produit, lunettes de sécurité ou lunettes étanches peut être porté. Si nécessaire, se référer à US OSHA 29 CFR SS1910.133, aux normes canadiennes ou à la norme européenne EN 166. Assurez-vous qu'une douche oculaire, un évier ou un lavabo est disponible en cas d'exposition aux yeux.

#### Protection corporelle et cutanée

S'il est prévu qu'un contact prolongé et répété avec la peau se produise lors de l'utilisation de ce produit, porter des gants pour un usage industriel de routine. Si nécessaire, se référer au règlement de l'OSHA des États-Unis 29 CFR 1910.138 ou aux normes appropriées du Canada ou des États membres de la CE. Porter des vêtements de protection adaptés.

#### Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire spéciale n'est requise dans des circonstances typiques d'utilisation ou de manipulation. Si nécessaire, utilisez uniquement une protection respiratoire autorisée selon les exigences de l'OSHA des États-Unis dans 29 CFR 1910.134, ou les réglementations des États américains applicables, ou les normes appropriées du Canada, de ses provinces, ou des États membres de la CE.  
VENTILATION : Échappement local à l'équipement de traitement.

#### Considérations d'hygiène générales

Manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et conformément aux consignes de sécurité. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Les aliments, les boissons et les produits à base de tabac ne doivent pas être transportés, entreposés ou consommés là où ce produit est utilisé. Bien se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Liquide r	Odeur	Âcre
Couleur	Clair à légèrement jaune	Seuil d'odeur	Non déterminé

<u>Propriétés</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques / Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion/ Point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	59 °C / 139 °F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Gravité spécifique	0,978 g/mL	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants.	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Se polymérisera exothermiquement en présence d'initiateurs.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable en présence d'inhibiteur.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Susceptible de polymérisation initiée par un stockage prolongé ou la présence de catalyseur.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur excessive et lumière directe du soleil.
<b>Matériaux à éviter</b>	Polymérisation catalyseurs, tels que les composés peroxy ou azoïques, les acides forts, les alcalis et les agents oxydants.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Oxydants agent réducteur Le matériau a de fortes propriétés de solvant et peut ramollir la peinture et le caoutchouc.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ne se décomposeront jusqu'à la auto-inflammation température.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité du mélange</b>	Aucune donnée disponible
<b>Toxicité des composants</b>	Aucune donnée disponible
<b>Voies d'exposition</b>	Aucune donnée disponible

### Informations sur les composants

Nom chimique	ORALE DL50	Dermique DL50	Inhalation CL50
N-Butyle méthacrylate 97-88-1	>2000 mg/kg	2000 mg/kg	4901 ppm (29 mg/l) 4 heures
Triméthacrylate de triméthylolpropane 3290-92-4	>5000 mg/kg (rat)	-	-
N,N-Diméthyl-p-toluidine 99-97-8	1650 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (rat)	498 mL/m <sup>3</sup> (rat)

### Informations sur physiques, chimiques et toxicologiques effets

<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoquer une grave irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif si ingéré.

### Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

<b>Sensibilisation</b>	Peut causer une réaction cutanée allergique.
<b>Cancérogénicité</b>	Non classé comme cancérogène pour l'homme
<b>STOT- exposition unique</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer de la somnolence ou du vertige.
<b>STOT- exposition répétée</b>	Non classifié.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

**Informations sur les composants :** N-Butyl méthacrylate - Toxique pour la vie aquatique.

Nom chimique	Algues / Plantes aquatiques	Poisson	Crustacé
N-Butyle méthacrylate 97-88-1	31,2 mg/l : 72 heures selenastrum capricornutum mg/L CE50	11 mg/l : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 écoulement ;	25,4 mg/l : 48 heures Daphnia magna mg/L CE50
Triméthacrylate de triméthylpropane 3290-92-4	-	-	-
N,N-Diméthyl-p-toluidine 99-97-8	-	46 à 52 mg/l : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 écoulement	-

## 13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des déchets

Suivre toutes locales et nationales réglementations gouvernementales dans l'élimination du matériel ou emballages contaminés.

Pour É.U. -Éliminer conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales.

#### Emballages contaminés

La réutilisation des fûts ou conteneurs vides n'est pas recommandée. Les employés doivent être informés des dangers potentiels dus aux matières résiduelles associées aux conteneurs vides. Éliminer tous les contenants vides conformes aux gouvernement réglementations locales et nationale.

## 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

### DOT

N° ONU / ID	UN1993
Nom d'expédition approprié	Liquide inflammable, n.s.a. (n-Butyl méthacrylate, stabilisée / Solution de plastifiant)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

Pour les expéditions terrestres nationales, les conteneurs d'une capacité inférieure à 450 L ne sont pas réglementés par le DOT.

### IATA

N° ONU / ID	UN1993
Nom d'expédition approprié	Liquide inflammable, n.s.a. (n-Butyl méthacrylate, stabilisée / Solution de plastifiant)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

### IMDG

N° ONU / ID	UN1993
Nom d'expédition approprié	Liquide inflammable, n.s.a. (n-Butyl méthacrylate, stabilisée / Solution de plastifiant)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Répertorié	Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis, article 8(b) Inventaire
<b>DSL</b>	Répertorié	Liste intérieure des substances du Canada
<b>EINECS</b>	Répertorié	Inventaire européen des substances chimiques existantes

**Réglementations de l'UE** CE n° 1272/2008 (CLP) Classification, Étiquetage, Les emballages  
Directive sur les dispositifs médicaux 93/42/EEC - Dispositifs médicaux de classe I

**Règlement fédéral américain** SARA 302 - non répertorié, Substance extrêmement dangereuses  
SARA 311 / 312 Catégories de dangers - Répertorié- N-Butyle Méthacrylate 97-88-1  
SARA 313 - non répertorié, N-Butyle méthacrylate 97-88-1

### Règlement fédéral américain

Proposition 65 de la Californie - Avertissement. Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés par l'État de Californie comme étant cancérigènes ou toxiques pour la reproduction : Aucun

**Réglementations des États-Unis sur le droit à l'information** Non établie

## 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité	Risques physiques
	2	2	2

**Date d'effet** 23-mars-2020

### Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité. Il ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si précisé dans le texte.

**Fin de la fiche de données de sécurité**